

2019

AUX COULEURS DE TOUL



Alde Harmand Maire de Toul
Le Conseil Municipal & les Services de la Ville
 vous présentent leurs meilleurs vœux
 pour cette nouvelle année

ÉDITO



TRÈS BELLE ANNÉE 2019 À TOUTES ET À TOUS ! 2018 s'achève, une année encore riche pour notre commune.

L'heure est au bilan des mois écoulés, positifs et encourageants dans bien des domaines :

- Toul a été retenue dans le programme Action Cœur de Ville qui nous amène un soutien renforcé de l'Etat pour la revitalisation du centre de Toul
- Toul a obtenu sa 4^{ème} fleur qui traduit la reconnaissance nationale de la qualité du cadre de vie toulouais
- Toul a redoublé d'efforts en matière de développement commercial : un manager de centre-ville qui accompagne quotidiennement les

commerçants, une fromagerie ouverte grâce à l'investissement de la collectivité... et des résultats visibles, avec l'ouverture de plusieurs nouveaux commerces ces derniers mois

- Toul a étoffé encore son offre d'animation culturelle, en particulier pendant l'été
- Toul a investi pour l'avenir : ouverture de nouveaux locaux sportifs, installation d'agrès sportifs en accès libre, chantier de rénovation à la Cathédrale, travaux dans 5 écoles de la ville...
- Toul s'est modernisée : réhabilitation de la porte Jeanne d'Arc, de la rue de la Résidence, du secteur Keller, du secteur Péchot / Albert 1^{er}, début de réhabilitation du secteur Michâtel/Chapuis, démarrage du chantier pour le futur système de vidéoprotection...

Tous ces éléments sont signes d'une vitalité municipale qui va se poursuivre encore demain, en restant toujours à votre écoute.

En attendant les projets à venir pour une ville encore plus belle, encore plus vivante et encore plus solidaire, j'ai le plaisir, avec l'équipe qui m'entoure, de vous souhaiter de très belles fêtes avec vos proches.

Nous serons heureux de vous retrouver pour fêter ensemble l'arrivée de 2019, lors de la cérémonie des vœux à la population, animée par Jérôme Prod'homme et les classes orchestres de Toul : vendredi 25 janvier à 18h30 à la Salle de l'Arsenal.

Au plaisir de vous y retrouver.

Alde Harmand

Maire de Toul

Conseiller départemental de Meurthe-et-Moselle

Sommaire

1. Édito

Très belle année 2019 à toutes et à tous !

2. Profession : service public Service Système d'information (SSI)

3. Brèves

4. Festivités

Après Saint-Nicolas, Toul fête Noël !

5. Culture

Saison culturelle 2018-2019

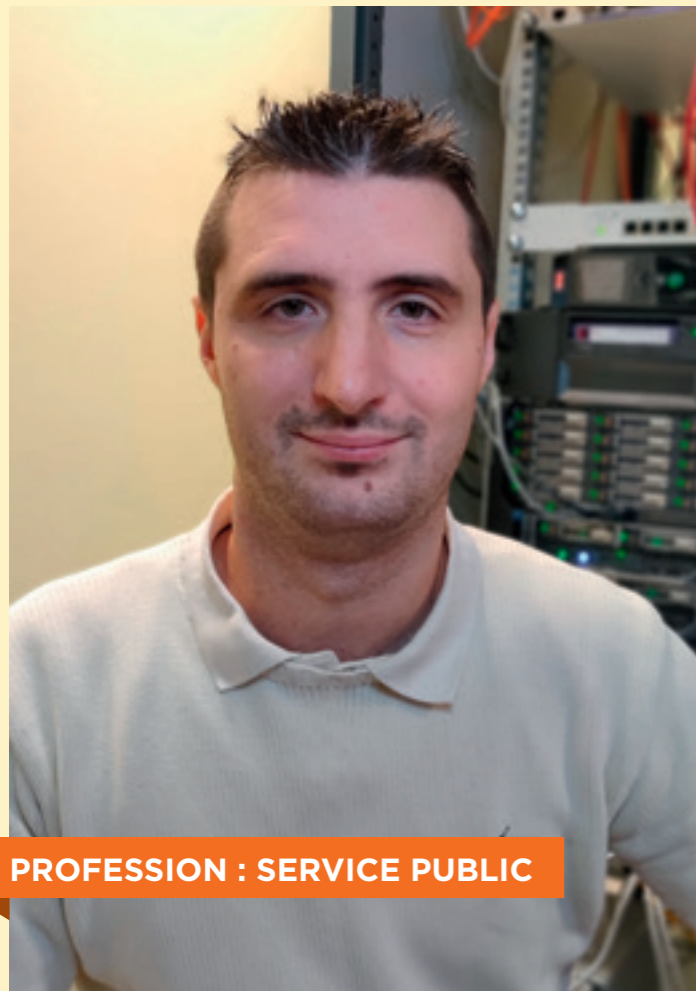
6-7. Dossier Portail Famille

8-9. Travaux

10. Recensement 2019 CCAS

11. Paroles d'élus

12. Agenda



PROFESSION : SERVICE PUBLIC

SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION (SSI)

Rencontre avec Nicolas Hollinger, responsable du SSI, appelé plus communément Service Informatique.

- Nicolas, vous êtes responsable d'un service qui travaille « dans l'ombre ». Pouvez-vous vous présenter ?

Effectivement, le service SSI est un service transversal qui interagit avec tous les autres services municipaux mais dont les actions ne sont pas toujours visibles du public.

A titre personnel, après une licence en informatique, je suis arrivé en mairie de Toul en 2008, en qualité de technicien. Aujourd'hui, je suis à la tête du service et je supervise 4 techniciens (dont un contrat en alternance).

- Vous êtes donc au service de vos collègues ?

Oui, incontestablement. Nos missions sont très étendues. Nous avons en charge :

- La gestion du parc matériel informatique et des différents logiciels utilisés par les services de la mairie, des plus communs aux plus spécialisés

- La gestion du parc informatique des écoles publiques de la ville (fourniture des ordinateurs, imprimantes, copieurs, accès internet, maintenance, logiciels - nous utilisons beaucoup de logiciels libres -) qui occupe maintenant 2 techniciens,
- Le développement du site internet de la ville et de quelques applications utilisées en interne,
- La maintenance quotidienne de notre parc informatique
- L'assistance aux utilisateurs. C'est un point très important et chronophage. Nous réalisons des formations en interne afin que les utilisateurs prennent confiance en leurs capacités.

- Votre service n'est donc pas en contact avec les Toullois ?

Pas directement, mais nous travaillons aussi à leur service !

Je participe notamment actuellement à deux grands projets qui concernent de près les habitants : la mise en place du Portail Famille et le nouveau système de vidéoprotection en cours de déploiement.

En ce qui concerne la vidéoprotection, aidés par un cabinet spécialisé, nous avons défini les besoins, planifié les travaux et nous supervisons l'installation des caméras.

Dans le cadre de la modernisation des services de la collectivité, la Municipalité a décidé de mettre en place un Portail Famille (voir dossier central dans ce journal). Nous avons analysé et adapté le logiciel ainsi que les méthodes de travail pour simplifier toutes les procédures, afin que les familles puissent s'approprier facilement ce nouvel outil qui va leur faciliter le quotidien !



Chiffres-clés :

- 27 applications métiers
- 480 ordinateurs (dont 260 pour les écoles)
- 32 serveurs informatiques
- 20 photocopieurs
- 100 imprimantes (notamment dans les écoles)
- 1200 demandes d'interventions par an

BRÈVES



LES « MAISONS FLEURIES »... SOUS LE SIGNE DE LA 4^{ème} FLEUR

Cette année, suite à l'obtention de la 4^{ème} fleur par la ville, la municipalité a souhaité remercier les participants en augmentant la dotation du concours communal. Le 1^{er} de chaque catégorie est reparti avec un bon d'achat de 160€ en plus des plantes et petits cadeaux. De quoi fleurir de plus belle, jardins et balcons en 2019 !



RÉUNIONS DE QUARTIERS

Venez échanger et partager vos idées lors des prochaines réunions qui se dérouleront dans votre quartier :

- **Judi 31 janvier à 20h** - Quartier Centre-ville - Salle des adjudications
- **Lundi 4 février à 20h** - Quartier Saint Michel / Clemenceau - Ecole la Sapinière
- **Mardi 5 février à 20h** - Quartier Saint Mansuy / Briffoux - Ateliers municipaux
- **Mercredi 6 février à 20h** - Quartier Croix de Metz / Regina - CSC Malraux
- **Judi 7 février à 20h** - quartier Saint Evre / Valcourt / Gama - Salle périscolaire Saint Evre

N'OUBLIEZ PAS ! Vos commerces du secteur Chapuis-Michâtel-Carez-Lafayette restent ouverts pendant les travaux !



JULIEN BAUDINO

A 32 ans, il cumule 25 ans de pratique de l'escrime. Pour honorer sa carrière et sa médaille d'or aux Mondiaux des Maîtres d'Armes, Julien Baudino a reçu la médaille d'or de la Ville de Toul des mains du Maire.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Pour les 100 ans de l'Armistice de la guerre de 1914-18, les cloches de la ville ont sonné à la volée à 11h pour marquer la mémoire de ce jour historique.



SUR LES MURS #4

L'hyper réalisme du dinosaure du graffeur SCAF attire l'œil, placette rue du collège. Un graff insolite dans le centre médiéval de la ville !

TROPHÉES DES SPORTS 2018





FESTIVITÉS

APRÈS SAINT NICOLAS, TOUL FÊTE NOËL !

Profitez des fêtes de fin d'année pour retomber en enfance et partager un agréable moment en famille ou entre amis !

Nombreux stands complémentaires les 15 et 16 décembre !
Présence du Père Noël chaque jour.
Faites vos achats en musique les 15, 16, 21, 22 et 23 décembre !

Chants de Noël, calèches et mascottes pour animer la ville !

Samedi 15 décembre

- 11h à 18h : Groupe « Cors et Accords », Cors des Alpes
- 14h à 16h : Musiques et chants de Noël

Dimanche 16 décembre

- 14h à 16h : Musiques et chants de Noël
- 15h : Association Kiwanis - Concert « Souffle en Choeur », Cathédrale Saint-Étienne

Vendredi 21 décembre

- 20h30 : Concert « Johann Sebastian Bach - Variations Goldberg BWV 988 », par Pascal Vigneron - Chapelle de l'hôpital Saint-Charles de Toul
- Tarifs : Adultes 15€ - Moins de 18 ans gratuit

Samedi 22 décembre

- Patpatouches - Mascottes de Noël, par les Vitrines Toulaises
- 15h à 16h : Ensemble Vocal Pulsations - Chants de Noël

Dimanche 23 décembre

- Patpatouches - Mascottes de Noël, par les Vitrines Toulaises
- 15h : Batucada par la Batu'k'Seille
- 16h : Les Chanteurs de Toul - Concert de Noël, Collégiale Saint-Gengoult

Promenades en calèche

- 15, 16, 19, 22 et 23 décembre de 13h30 à 18h
- Départ rue de Lattre de Tassigny
- Offertes par Les Vitrines Toulaises

Tentez votre chance avec Les Vitrines Toulaises !

Grande loterie
8 000 € de lots à gagner !
Tirage au sort vendredi 21 décembre à 19h, place Pierre Schmidt
Présence des gagnants obligatoire
Pour participer, achetez votre billet (5€) auprès des commerçants des Vitrines Toulaises.

Et pour prolonger l'esprit des fêtes de fin d'année, le Maire et les élus toulousains auront plaisir à vous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population le Vendredi 25 janvier à 18h30 à la Salle de l'Arsenal. Un moment convivial à noter sur vos calendriers.



L'univers des contes des frères Grimm a envahi la ville lors du défilé de Saint Nicolas le 8 décembre.



CULTURE

SAISON CULTURELLE 2018-2019

Entre humour et musique du monde, la programmation de la Salle de l'Arsenal va animer vos soirées d'hiver !

VENDEDI 4 JANVIER 2019 / 20H30 CONCERT KOLIADKI

Entrée libre.
Organisé par l'Association Liouba Lorr'Ukraine
Le chœur Zabava de Chernihiv, un des plus talentueux d'Ukraine, interprétera un florilège de chants traditionnels ukrainiens de la veillée de Noël et du Nouvel An.



VENDEDI 11 JANVIER 2019 / 20H HUMOUR ROLAND MAGDANE « DEJANTÉ »

Billetterie : Fnac - Ticketmaster
www.anim15.com
Encore plus fou ! De nouvelles situations de la vie de tous les jours passées sous le microscope de Roland Magdane... Vous rirez de le voir se débattre avec sa famille et sa femme !



MERCREDI 23 JANVIER 2019 / 20H OPÉRA NATIONAL DE RUSSIE « LES CONTES D'HOFFMANN » BALLET DE JACQUES OFFENBACH

Billetterie : Fnac - Ticketmaster
Information : ARAME
PRODUCTION 01.55.12.00.00
Les danseurs et les chœurs, accompagnés d'un orchestre, proposent une nouvelle version chorégraphique qui met fidèlement en scène le chef-d'œuvre d'Offenbach. L'inimitable Barcarolle embarque le spectateur dans l'univers à la fois magique et émouvant de ce poète égaré.



MERCREDI 30 JANVIER 2019 / 19H30 CONCERT « ELSA ENSOULT »

Billetterie : Fnac - Ticketmaster - Leclerc - Auchan - Cora - Cultura
www.noticefrance.fr / 03.87.75.04.05
Trois albums, trois disques d'or, Elsa Esnault, alias Fanny Greyson dans les Mystères de l'Amour, est devenue le nouveau phénomène de la chanson française. Aujourd'hui, elle se produit sur scène en live avec un spectacle où tous ses fans pourront retrouver leurs tubes préférés !



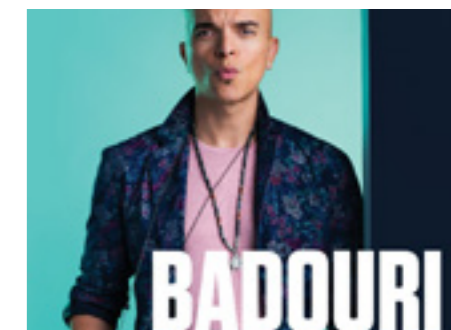
SAMEDI 2 FÉVRIER 2019 / 19H RÉVEILLE LE ROCKER QUI EST EN TOI !

Billetterie : Fnac - Ticketmaster - Maison du Tourisme
www.turbulance.fr
Si vous avez aimé la soirée punk en février 2018, vous adorerez la soirée rock-métal dans le cadre des Offs du Jardin du Michel !
Au programme : Smash Hit Combo - Redemption - Black Bomb A - Les Tambours du Bronx



VENDEDI 8 FÉVRIER 2019 / 20H HUMOUR RACHID BADOURI « RECHARGÉ »

Billetterie : Fnac - Ticketmaster
www.anim15.com
Rachid Badouri partage avec sincérité et autodérision des situations intenses qui ont marqué sa vie. Il nous livre une multitude d'anecdotes savoureuses, mettant en lumière les qualités et surtout les petits défauts de son entourage.



SAMEDI 02 MARS 2019 A 20H CONCERT « CAMILLE ET JULIE BERTHOLLET »

DEUX JEUNES « PRODIGES »
Billetterie : Fnac - Ticketmaster
www.anim15.com
Lauréates 2014 de l'émission Prodiges sur France 2 et disque d'or 2017, les sœurs Berthollet représentent, selon le Parisien, « Une nouvelle génération de virtuoses qui attire les foules en jouant Bach ou Vivaldi, et qui dépoussière la "grande musique" ».



La Brasserie K s'installe à la salle de l'Arsenal lors de certains spectacles !

En prologue ou à l'issue des spectacles, l'équipe vous propose boissons locales (jus de fruits et Gris de Toul) et planches de charcuterie. Retrouvez-les lors des spectacles des 11 janvier, 8 février et 2 mars 2019.

Retrouvez l'ensemble de la saison culturelle sur le site internet www.toul.fr et dans la plaquette 2018-2019 diffusée dans les différentes structures municipales.



DOSSIER

PORTAIL FAMILLE

Un nouvel outil numérique pour vous faciliter la vie !

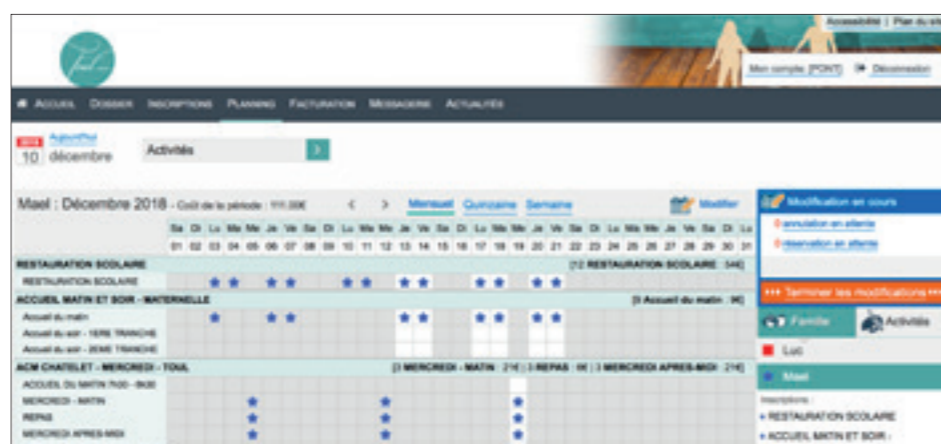
Pour aider les familles au quotidien, la Ville de Toul lance un nouveau service numérique accessible sur internet : le Portail Famille. Avec cet outil, vous pourrez dès le 10 janvier 2019, réserver, transmettre des justificatifs, et payer les services et activités dont bénéficient vos enfants, de façon sécurisée.

Sont concernés :

- La restauration scolaire
- Les accueils du matin et du soir
- Les ACM enfants 3/11 ans et ados 12/16 ans (mercredis et vacances scolaires)

Les guichets habituels (service scolaire à l'Hôtel de Ville, site André Malraux, site Michel Dinet) restent ouverts pour les familles qui le souhaitent. Le Portail Famille est un outil complémentaire, accessible depuis votre domicile et à toute heure, afin de vous apporter plus de souplesse.

Pour tout savoir sur le Portail Famille et la façon de l'utiliser, suivez le guide !



Le Portail en quelques mots

Le Portail Famille est un outil internet, accessible depuis le site de la Ville www.toul.fr ou directement à l'adresse <https://familles.toul.fr/>

Chaque famille intéressée y accède avec un identifiant personnel et sécurisé. Une fois connectés, les parents inscrivent leurs enfants aux services et activités souhaités (ou peuvent annuler des réservations si besoin). Ce système remplace l'achat de tickets. Le paiement des activités interviendra non plus au préalable, mais après les prestations, à travers une facturation mensuelle globale pour l'ensemble des services dont votre (vos) enfant(s) a (ont) bénéficié.

Le Portail en 10 questions

1. Qu'est-ce qui change avec l'arrivée du Portail ?

Avec le Portail Famille, il sera **obligatoire de réserver à l'avance** les activités ou prestations pour son(ses) enfant(s), en respectant les délais fixés.

Le Portail Famille entrainera la **suppression de la vente de tickets**. A la place, une facture mensuelle, qui concernera l'ensemble des prestations utilisées, sera envoyée au domicile le mois suivant.

Plus aucun paiement ne sera accepté par les services de la Ville.

2. Je ne souhaite pas / je ne peux pas utiliser le Portail Famille. Puis-je quand même accéder aux services proposés ?

Oui ! Le Portail Famille est un outil supplémentaire **facultatif** pour les familles qui le souhaitent, il ne remplace pas les agents d'accueil !

Chaque famille, qu'elle utilise ou non le Portail, reçoit chez elle le mois suivant, la facture à payer pour les prestations du mois écoulé.

3. Pourquoi dois-je me réinscrire alors que la Ville possède déjà toutes mes informations ?

Il s'agit d'une obligation légale. Le RGPD, Règlement Général sur la Protection des Données (règlement européen n°2016/679), impose de recueillir le consentement des personnes

concernées par l'utilisation de leurs données personnelles. Pour respecter cette norme, il est obligatoire de saisir à nouveau toutes vos données qui seront intégrées au Portail Famille.

Le RGPD vous permet d'accéder aux données vous concernant, sur demande écrite adressée à la Ville.

Cette démarche est obligatoire pour toutes les familles, qu'elles utilisent ou non le Portail.

4. Que devient le Pass Famille ?

Le Pass Famille est toujours d'actualité ! Il demeure obligatoire pour accéder aux ACM ou à l'accueil du soir. Il est valable pour toute l'année scolaire.

Si votre enfant fréquente un ACM ou un accueil du soir sans que vous soyez titulaire d'un Pass Famille, le coût de celui-ci (10€ par famille toulouise, 15€ par famille non toulouise), vous sera automatiquement facturé.

5. Comment se passera le paiement des services ?

Après avoir reçu la facture, le règlement doit être réalisé **dans un délai de 30 jours**, par l'un des moyens suivants :

- Au guichet de la Trésorerie Principale de Toul, situé 14 rue Drouas à Toul, par chèque, par espèces, par carte bancaire ou par CESU (les CESU sont valables uniquement pour les ACM enfants et les accueils du matin et du soir)
- Par paiement sécurisé en ligne avec votre carte bancaire, en se connectant au Portail Famille ou à l'adresse figurant sur la facture
- Par chèque envoyé par courrier à la Trésorerie Principale de Toul, accompagné du talon de la facture
- Par prélèvement bancaire unique, en se connectant au Portail Famille à réception de chaque facture
- Par prélèvement automatique le 20 de chaque mois, en remplissant un contrat de prélèvement automatique

A compter du 1^{er} février 2019, aucun paiement ne sera accepté aux guichets de la Ville de Toul.

6. Pourquoi la réservation est-elle obligatoire ?

L'accueil des enfants est soumis à un cadre réglementaire strict qui fixe un taux d'encadrement. L'inscription préalable permet d'organiser le travail des équipes d'encadrement et d'animation en fonction du nombre d'enfants présents.

Des délais sont également imposés à la Ville pour la commande des repas.

Aussi, il est nécessaire de **responsabiliser chaque famille** au respect de ces délais qui permettent une organisation efficace de l'accueil de leurs enfants.

7. Suis-je facturé(e) si mon enfant est inscrit mais n'est pas présent le jour J ?

Seules les absences valables (maladie, hospitalisation, décès familial) ne sont pas facturées aux familles. Pour cela, il est impératif de faire parvenir le justificatif aux services de la Ville au plus tard 5 jours après le premier jour d'absence de l'enfant.

Les autres absences sont facturées.

8. Que faire s'il me reste des tickets de cantine ou d'accueil périscolaire ?

Ces tickets doivent être ramenés auprès d'un des 3 guichets de la Ville (service scolaire à l'Hôtel de ville, site Malraux, site Michel Dinet). **Ils donneront lieu à un avoir** qui sera déduit de votre (vos) prochaine(s) facture(s).

9. Que faire en cas de changement d'adresse ?

Vous devez signaler ce changement le plus rapidement possible aux services de la Ville.

D'une manière générale, tout changement de situation en cours d'année scolaire **doit être signalé en Mairie dans les plus brefs délais**.

10. Je suis en situation de garde partagée. Comment ça marche ?

En cas de garde partagée, 2 dossiers famille sont nécessaires : un pour chaque parent (mais une seule fiche enfant). Il est primordial de transmettre toutes les informations sur le partage de la garde afin que la facturation des activités et services soit répartie en fonction.

Les étapes à venir

- **12 décembre à 19h : réunion publique site Malraux**
- **17 décembre à 19h : réunion publique salle des Adjudications**
- **Dans les jours qui suivent : distribution aux familles d'un livret de présentation du Portail Famille et des formulaires à compléter**
- **Avant le 4 janvier 2019 : transmission par les familles des formulaires complétés et des justificatifs demandés**
- **A compter du 10 janvier 2019 : ouverture des réservations sur le Portail Famille**
- **A compter du 1^{er} février 2019 : plus aucun paiement ne sera accepté aux guichets de la Ville. Arrêt complet de la vente de tickets.**

→ Un renseignement, une question ?

Service Education : Hôtel de Ville
13 rue de Rigny
03 83 63 76 43
ecole@mairie-toul.fr

Centre Socio-Culturel de la Ville de Toul Site Michel Dinet
2 rue Vauban
03 83 65 21 50
Site André Malraux
Place Henri Miller
03 83 64 58 07
centre.socioculturel@mairie-toul.fr

La mise en place d'un portail famille à l'échelle de la Commune de Toul et de ses structures est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges 2014-2020.





TRAVAUX

De nombreux projets ont pris vie en cette fin d'année. Voirie, commerce, espaces verts, écoles, locaux associatifs... La ville s'engage pour l'amélioration du quotidien de chacun.

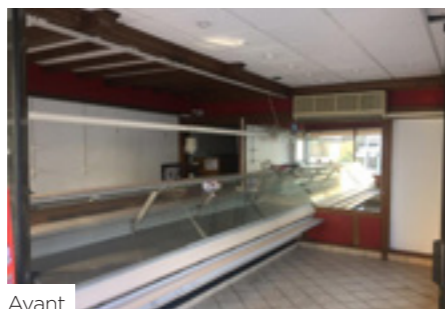
Les Jardins des Leucques pour cultiver votre potager

Après les 27 jardins familiaux de La Sapinière, les Jardins des Leucques, situés près de l'école Pierre et Marie Curie, proposent aujourd'hui 9 nouvelles parcelles, de 44 à 138 m² cultivables. Ce site, équipé d'un abri de jardin collectif, offre aux Toullois qui le souhaitent, la possibilité de louer une parcelle, pour un montant annuel de 0,50 €/m². Ce deuxième espace dédié au jardinage se veut convivial, pour le plus grand plaisir des familles qui souhaitent cultiver et apprécier la fraîcheur des légumes récoltés. Les Jardins des Leucques constituent un nouvel outil de la politique municipale en matière de développement durable.

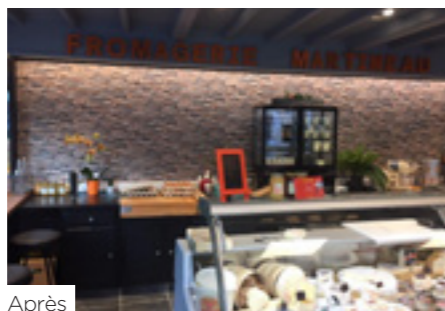
Une fromagerie Place du Couarail

Dans le cadre du programme « Action cœur de Ville », la Ville de Toul a procédé à l'acquisition d'une cellule commerciale Place

du Couarail, et a effectué des travaux de rafraîchissement et de mise en conformité du local, afin de répondre aux besoins de l'exploitante qui bénéficie d'un loyer à tarif attractif. L'acquisition de la cellule commerciale et des travaux est subventionnée à hauteur de 80% dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.



Avant



Après

Poursuite de la réfection du secteur Péchot – Albert 1^{er}

Dans la continuité de l'avenue Péchot, le service Voirie a réalisé, durant l'été, le réaménagement de 160 ml de trottoirs, avec la création de massifs de plantation et de places de stationnement, ainsi que la mise aux normes des arrêts de bus, des

cheminements et des traversées piétonnes. La réfection de la chaussée a été prise en charge par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle.



Une nouvelle placette rue Pierregaud

Le réaménagement de la placette située rue Pierregaud, avec la création de massifs de plantation, le captage des eaux de surface, et la réfection de l'ensemble des revêtements et de l'éclairage public a été réalisé par les Services Voirie et Eclairage Public cet automne.



Travaux rue Paul Keller

En accompagnement de l'agrandissement du magasin LIDL, la Ville de Toul a procédé à

l'enfouissement des réseaux aériens, au renforcement de l'éclairage public, à la réfection de la chaussée et à l'élargissement du trottoir le long du magasin. Le montant des travaux s'élève à 121 000 € TTC (dont 13 250 € TTC de travaux en régie).



Réhabilitation en cours rues Chapuis / Michâtel / Carez / Lafayette

L'opération de réaménagement des voiries des rues Docteur Chapuis, Joseph Carez, Lafayette et Michâtel a débuté le 10 septembre 2018 et s'est arrêté début décembre afin de laisser place aux festivités de fin d'année et de ne pas gêner l'accès aux commerces pendant les fêtes. Les travaux reprendront à compter du 14 janvier 2019 pour une fin envisagée au 31 mai 2019. Les travaux 2018 ont consisté en un réaménagement des trottoirs, un renforcement de l'éclairage public, un remplacement de la conduite d'adduction en eau potable et l'enfouissement d'un réseau de fibre optique. Les travaux restant à réaliser en 2019 sont les suivants :

- reprise des branchements d'adduction d'eau potable rues Michâtel et Lafayette
- poursuite du réaménagement des trottoirs
- poursuite du renforcement de l'éclairage public
- réfection de la chaussée sur l'ensemble de l'opération

Les travaux s'élèvent à 550 000 € TTC pour la Ville de Toul et à 204 000 € TTC pour le SIE Cœur Toullois. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 58 % par l'Etat.



Isolation thermique à l'école primaire Pierre et Marie Curie

Après une première tranche de travaux réalisée en 2016-2017, la Ville poursuit son programme d'isolation de l'école, construite dans les années 1960. Les menuiseries en bois, anciennes et en mauvais état, ne jouaient plus leur rôle d'étanchéité et leur mauvaise isolation entraînait de fortes consommations énergétiques. Elles ont été remplacées par des menuiseries en PVC sur la façade côté rue et une porte d'entrée principale en aluminium. Les combles ont également bénéficié d'une nouvelle isolation, par soufflage de 37cm de laine de verre, afin de parfaire l'efficacité énergétique du bâtiment. Les travaux ont été subventionnés à 60% par l'Etat et à 20% dans le cadre du programme « Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte ».



Ouverture d'une Maison des Associations Annette Simon, Cours Raymond Poincaré

Après le départ du Conseil départemental qui occupait des locaux communaux situés Cours Poincaré, la Ville a décidé de dédier le bâtiment au monde associatif. Diverses associations de tous horizons, ayant exprimé un besoin

ces derniers mois pour des locaux d'activité ou administratifs, ont ainsi rejoint les lieux en septembre dernier: Club de Bridge, Club Philatélique, Toul Accueil, Unis'vers Autisme, US Toul Aviron, Gymnastique Espérance, Randonnées toulloises, Alliance Judo du Toullois, Le Pélican, Lions Club. Afin d'offrir aux occupants des lieux accueillants, la Ville a procédé à des travaux de peinture, ainsi qu'à la rénovation des sanitaires. La Maison des Associations a été dénommée en hommage à Annette Simon, grande figure du monde associatif toullois, décédée en 2014, et qui a notamment été présidente du Comité des Fêtes de Toul.



4^{ème} fleur : c'est oui !

Les efforts fournis ces dernières années en matière de fleurissement et de valorisation du cadre de vie des Toullois ont été largement reconnus par le jury du comité national des Villes et Villages Fleuris lors de son passage le 8 août. Une fleur supplémentaire qui permet à Toul de rejoindre le petit cercle des 257 communes possédant cette 4^{ème} fleur. En Meurthe et Moselle, elles sont désormais 3 : Toul a rejoint Nancy ainsi que le village de Gélaucourt.





Adopter le recensement par internet, c'est facile et rapide !

Si votre logement appartient à la liste des habitations recensées, vous recevrez entre le jeudi 17 janvier et le samedi 23 février 2019 des questionnaires de recensement. Les agents recenseurs de Toul seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire. Ils déposeront au domicile des personnes recensées une feuille de recensement par internet avec des codes individuels, **ou pour les personnes sans accès internet**, une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne y habitant.

L'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires et les récupèrera une fois complétés. Pour plus de renseignements, Madame FRÉTISSE est à votre écoute au 03 83 63 70 00. Les photos des agents recenseurs seront prochainement diffusées sur le site internet de la ville www.toul.fr

Vous trouverez toutes les informations sur le site : <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>



Toul solidaire, le journal
Trimestriel d'informations de la Ville de Toul

Directeur de la publication :
Alde Harmand

Conception graphique :
Didier Gérardin, Ville de Toul

Rédaction et correction :
Maude Aubry & Elisabeth Plassat

Crédits photos :
Ville de Toul, Florence Reich
(sauf mentions spéciales)

Impression :
Imprimerie Moderne (54)
Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal :
4^{ème} trimestre 2018



CCAS

Jeux Part'âges à la Ludothèque

Quand le temps suspend son vol... C'est l'impression ressentie par les professionnelles de la ludothèque, du multi-accueil La Louvière et des 3 résidences autonomie de la ville de Toul suite à l'animation proposée il y a quelques jours. Les uns n'avaient que quelques années d'existence, les autres un long passé... Ce sont ainsi quatre générations qui se sont côtoyées dans les locaux de la ludothèque La Louvière. Les tout-petits et les seniors ont ainsi partagé un temps de jeu, de musique et de lecture avant de se retrouver tous ensemble autour d'un goûter.

Journée Parent'aise à La Louvière

Les professionnels de la petite enfance insistent de plus en plus sur l'importance d'accueillir l'enfant ET ses parents, mais il n'est pas toujours évident pour ces derniers de s'impliquer dans la vie de la structure. C'est pourquoi le multi-accueil de La Louvière a ouvert ses portes aux parents le 5 octobre dernier. Une trentaine de parents ont participé à cette journée Parent'aise, trouvant ainsi l'occasion de s'informer, échanger et discuter avec d'autres parents. Au programme : des ateliers-jeux animés par la ludothèque, une découverte d'huiles essentielles animée par une maman, un atelier

de massage bébés, un atelier de réflexologie, et enfin, un atelier de bricolage. Au regard de son succès, la journée sera reconduite en 2019 !



PAROLES D'ÉLUS

« Toul Avenir Solidaire »

Depuis plusieurs semaines, les Français expriment une colère sans précédent contre ce qui est vécu comme une longue série d'injustices sociales. Face aux inégalités, face à une posture condescendante voire méprisante au plus haut niveau de l'Etat, notre Nation s'est dirigée peu à peu vers l'inévitable. Ces appels doivent aujourd'hui être entendus et de véritables réponses de justice sociale, qui prennent en compte l'impérieuse et urgente nécessité de transition écologique, doivent être apportées dans les plus brefs délais par l'Etat. Pour autant, les violences, la dégradation des biens d'autrui ou des symboles de la République, les heurts, ne peuvent en aucun cas être cautionnés. Il est urgent que le gouvernement retrouve le chemin de l'écoute, pour que des mesures justes et réfléchies, soient mises en place. Mais il faut aussi que les plus grands, celles et ceux « d'en haut », rejoignent le chemin de l'engagement envers autrui, de la solidarité, du partage des richesses, pour enfin mettre un terme au cynisme et à l'égoïsme ambiants, qui asphyxient notre pays et notre planète.

« Union pour le renouveau de Toul »

Chers Toullois, Chers amis, Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2019 ! Les temps que nous sommes en train de vivre sont troublés. Ils posent la question de l'engagement public : pour quoi faire ? Dans quels buts ? Avec quels moyens ? Pour notre part, nous sommes convaincus que l'engagement public peut et doit retrouver tout son sens, à condition d'être une aventure collective au service de l'intérêt général. Le cadre municipal est idéal pour cela. Au niveau de notre ville et de notre territoire, nous avons d'ores et déjà tant à faire pour changer les choses ! Et Toul a tant d'atouts qui demeurent encore largement sous-exploités ! 2019 doit donc être ce temps de la mobilisation collective, de la réflexion, des idées, des projets... pour préparer les changements de demain. A tous les amoureux de Toul que vous êtes, nous vous donnons rendez-vous le 17 janvier, à 19h, salle des Adjudications, pour la présentation de nos vœux, un moment qui s'annonce haut en couleurs et placé sous le signe de la fraternité toulloise !
E. Mangeot

« Ensemble pour Toul »

Les fêtes de fin d'année approchent. En espérant que la trêve des conflits sociaux qui perturbent la vie de nos concitoyens, Nous souhaitons à toutes et à tous un très bon Noël et une superbe nouvelle année. Un souhait peut être ! Voir installer une belle crèche dans notre belle mairie ! Symbole du vivre ensemble dans notre beau pays. Meilleurs vœux à toutes et à tous.
Eliane ANDRE et Pascal MATTEUDI

« Toul à Cœur »

La crise que connaît notre pays est une crise existentielle. Trop de personnes sont laissées au bord du chemin et voient les inégalités se creuser entre les plus riches et les plus pauvres. Il faut plus de justice sociale. Que ces fêtes de fin d'année soient un temps de réflexion pour y penser et les réduire. Bonnes fêtes à toutes et à tous et bonne année 2019.
Alain VIGNERON

Mercredi 19 décembre / 15h
Samedi 22 décembre / 11h et 15h
Les Contes de Plexiglas

Par la Tota Compania
 Centre culturel Vauban
 Tarifs : 8€ plein - 5€ réduit

Mercredi 9 janvier / 11h
«La Visite enchantée : Je suis le roi !»

Visite du Musée pour les enfants âgés de 9 à 18 mois
 Dans les bras de papa, de maman, les tout-petits s'initient à l'art tout en douceur !
 Gratuit, sur réservation au 03.83.64.13.38

Mercredi 9 janvier / 16h
« Le Musée des tout-petits : Les Rois et les Reines »

Visite thématique et ludique pour les enfants âgés de 2 à 5 ans
 Parcourant les différentes salles du musée à la recherche d'objets, les enfants s'installent ensuite pour écouter histoires, contes et autres légendes.
 Gratuit, sur réservation au 03.83.64.13.38

Samedi 19 janvier / 14h à 21h
3^{ème} Nuit de la lecture

Médiathèque / Gratuit
 Au programme de la soirée : quizz musical, chasse au trésor, réalisation de bookfaces, zendoodles, histoires pour petits et grands, lectures, écoutes, expositions, braderie de livres...
 Pour clôturer la soirée, le conte musical poétique "Un amoureux des bancs publics" avec le Trio "C Si Swing".



Vendredi 25 janvier / 18h30
Cérémonie des vœux du Maire à la population

Salle de l'Arsenal
 Animée par Jérôme Prod'homme et les orchestres de la MJC
 Entrée libre

Samedi 26 janvier / 14h30 à 17h
Rencontre-discussion autour des « Visites interdites »

Discussion avec le photographe Laurent Nisi (alias PEF)
 Médiathèque
 Tout public / Gratuit, sur inscription au 03.83.65.83.83

L'infiltration de l'eau, l'arrivée de moisissures, la poussière, les peintures qui se cloquent... là où le commun des mortels y verrait un lieu qui se meurt, l'auteur présente une vie en pleine mutation...



Samedi 26 janvier / 14h30
Dimanche 24 février / 14h30
« Pas perdus dans le Musée »

Visite guidée
 Tel un labyrinthe savamment construit, le Musée d'Art et d'Histoire comporte une vingtaine de salles, toutes différentes, exposant à la fois des collections permanentes et des expositions temporaires.
 Tout public à partir de 6 ans
 Gratuit, sur réservation au 03.83.64.13.38

Samedi 26 janvier / 17h
Conférence « Les vierges noires »

Par Michel Brunner, journaliste honoraire
 Sculptées au XI^{ème} et XII^{ème} siècle, elles dégagent une étrange beauté. Voyage dans les mythes et symboles.
 Centre Socio-Culturel Site Michel Dinet
 Entrée libre

Mercredi 30 janvier / 14h30
« Les Œuvres racontent... : Péro et Cimon »

Visite contée
 Une visite à l'écoute des histoires que les œuvres exposées ont à nous raconter.
 Tout public à partir de 6 ans
 Gratuit, sur réservation au 03.83.64.13.38

Mercredi 30 janvier / 14h30 et 16h
(durée 40 mn)

Spectacle jeunesse : « 1 petite Zistoire... ou 2 ! »
 Un spectacle de la Compagnie SAYN mis en scène et en musique par Lise Garnier et Marc Goujot
 Médiathèque
 Pour enfants à partir de 3 ans
 Gratuit, sur inscription au 03.83.65.83.83
 Venez découvrir deux contes de Clair Arthur :

La petite souris qui a perdu une dent et La chaussure du géant



Samedi 2 février / 14h30
Ateliers d'écriture
Les vignes en 4 saisons : l'hiver

Animés par Géraldine Laroppe
 Médiathèque
 Pour adulte / Gratuit, sur inscription au 03.83.65.83.83 (attention : nombre de places limité !)
 Dans le cadre des 20 ans de l'AOC Côtes de Toul
 Nous aborderons l'aspect visuel des vignobles, tel que vu par les peintres (Van Gogh...) et les photographes.

Samedi 2 février / 15h
« Concert du Quatuor Hyades »

Concert de musique classique
 Composé de 4 musiciennes, toutes lorraines d'adoption, le Quatuor Hyades vous propose une rencontre musicale dans un programme d'une rare intensité.
 Musée d'Art et d'Histoire / Entrée libre

Samedi 9 février / 10h à 12h
Samedis découvertes à la MJC « Flamenco »

A travers la danse, l'association « A Compas » vous fait découvrir la culture andalouse.

Samedi 9 février / 14h à 16h
Samedis découvertes à la MJC « Relaxation »

S'aider de la respiration pour se détendre ou se dynamiser

Samedi 9 février / 15h
« Récital pour piano »

Concert de musique classique, jazz et contemporaine par Lise BAUDOUIIN
 Musée d'Art et d'Histoire / Entrée libre



Retrouvez l'ensemble de la Saison Culturelle 2018/2019 sur www.toul.fr